

Image not found or type unknown



Si je meurs ma mère et mari peuvent ils avoir la garde de mes enfa

Par **Papillons 123**, le **27/04/2016** à **21:05**

Bonjour j'ai 3 enfants,mais les 2 premiers sont d'une première relation et le petit dernier de mon compagnon actuel. Le père de mes 2 premiers ne s'occupe pas très bien et d'ailleurs ma fille très souvent ne veut pas y aller chez lui.Ma question est:est ce que c'est possible de faire des papiers,si jamais je venais à mourir,pour que ma mère et son mari aient leur garde?